LA BOÎTE DE PANDORE

Si toutes les catastrophes ne peuvent être évitées, si l'imprévu se cache derrière chacune de nos portes, il est des décisions qui, elles, ne devraient jamais voir le jour…

Hier, 12 octobre, quelle « surprise » de trouver **deux cellules quadruplées au Quartier Arrivant** !

En fin de journée, si l'une d'elles avait été désengorgée, l'autre était restée dans la même configuration et c'est déjà une de trop ! Or, il n'est pas question de cautionner une telle pratique ; n'ouvrons surtout pas davantage la Boîte de Pandore - sous peine de ne plus pouvoir la refermer...

Un certain nombre de nos agents sont toujours là mais épuisés. Alors n'abusons pas d'eux - on voit ce que ça donne actuellement à la M.A. d'Angoulême !!! **Trop peu nombreux, surexploités**, les surveillants de Vivonne n'arrivent plus à fournir un travail exécuté de manière optimale en raison d'une surpopulation carcérale qui ne cesse de croître et de missions toujours plus nombreuses.

D'un côté, on nous dit que l'équilibre de notre Maison d'Arrêt ne tient que par miracle (essentiellement grâce à la bonne volonté de ses personnels), et de l'autre l'Administration continue à tirer toujours plus sur la corde. Pas étonnant que celle-ci finisse par lui claquer à la figure tôt ou tard - ici ou là puisque le marasme est général.

Ainsi, il est **ABSOLUMENT INENVISAGEABLE** pour **La CGT Pénitentiaire** d'accepter la moindre cellule chargée à quatre occupants, cela risquant de mettre encore plus en péril la santé et la sécurité des agents, la sécurité de l'établissement, et même le sens actuel de notre métier.

Devons-nous vraiment trouver des comparaisons d'un autre temps pour illustrer ce qui se profile aujourd'hui ? Nous ne sommes plus au Moyen-Âge !!! La Boîte de Pandore, légèrement entrebâillée, doit donc être refermée sans délai avant que des désastres ne s'abattent sur nos murs.

C'est pourquoi **La CGT Pénitentiaire** exige qu'un **« stop-écrou »** soit mis en place dès aujourd'hui - le temps que la situation se stabilise - et réclame une prise de conscience énergique et immédiate ; l'occupation d'une cellule par quatre détenus ne peut être tolérée !
Ni hier, ni aujourd'hui, ni demain…

Nous rappelons que le mouvement de protestation que nous avions initié fin novembre 2025 devant nos portes avec certains autres syndicats avait pour but de dénoncer un tel projet. Un mouvement qui avait d'ailleurs été boycotté par une autre O.S., précisant qu'elle agirait en temps utile si besoin. Du coup qu'en est-il aujourd'hui ? Car **La CGT Pénitentiaire**, elle, ne se contentera pas de mots - ayant déjà de nombreuses fois démontré sa détermination en cas de coup dur. Qu'on se le dise…

Le bureau local
13 octobre 2026

DU 03 AU 10 DÉCEMBRE 2026 FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX !
CHOISISSEZ LE CHANGEMENT :
VOTEZ la cgt Pénitentiaire